

**MONOGRAPHIE**

**PLOUNÉRI**

**GROUPE G.E.E.S. N.-D. du MUR**

**MORLAIX**

**M<sup>lles</sup> Legac, Le Scour, Alexandre**

## P R E F A C E

---

Une monographie exige un travail important de recherche et ensuite d'assemblage de très nombreux documents anciens et actuels. Elle nécessite la collecte de faits et légendes qui nous sont transmis par la tradition orale. De très nombreuses personnes nous ont prêté aimablement leur concours et nous tenons à les en remercier, particulièrement M. le Maire et Mme Cotton, secrétaire de mairie, qui ont mis les archives de la Mairie à notre disposition et nous ont aidées à les compiler ; M. Le Roux, qui nous a pilotées au Réchou et nous a permis de retrouver l'emplacement de la chapelle Notre-Dame des Neiges au Manoir de Kerland ; Mme Le Roux qui a bien voulu nous chanter les chansons de "Plounérin" et "Kroaz Marig".

Nous avons une grosse dette de reconnaissance envers M. Rouault, originaire de Plounérin, actuellement journaliste à Casablanca, qui, avant la guerre, avait recherché et recopié tous les documents anciens des archives locales, départementales et même nationales, les documents des collections privées, concernant la commune de Plounérin. Son dossier, après avoir satisfait la curiosité de quelques amateurs, avait disparu et M. Rouault lui-même, après s'en être désintéressé pendant une trentaine d'années, en déplorait la perte et le croyait à jamais détruit. Notre plus grand mérite sera de l'avoir retrouvé : Il nous a été aimablement expédié de la région bordelaise par le dernier détenteur. Nous avons transcrit in extenso plusieurs pages de cette étude.

M. G. Buis  
p. N. D. de Mar

### LOCALISATION

Plounérin, commune des Côtes du Nord, arrondissement de Lannion, canton de P<sub>l</sub>ouaret, est limité au Nord-Ouest par la commune de Trémel, au Nord, par les communes de P<sub>l</sub>ufur et Lanvellec, à l'Est, par P<sub>l</sub>ounévez-Moëdec, Au Sud-Est par L<sub>o</sub>guivy-Plougras, au Sud, par P<sub>l</sub>ougras. Limite ouest du département, Plounérin borde par son Sud-Ouest, le Finistère : commune de Guerlesquin, et par l'Ouest, celle de Plouégat-Moysan. Le point culminant de la commune se trouve près de Costanet (246 m), le plus bas dans la vallée de Kerprigent (104 m), mais l'altitude moyenne se situe aux environs de 200 mètres.

### ETYMOLOGIE

Deux hypothèses sont à envisager :

La première traduit Plounérin par "Paroisse de Nérin", saint qui a donné son nom à l'église actuelle. Saint Nérin, dont on ne retrouve que très peu de traces, serait un évêque de Grande-Bretagne réfugié en Armorique à l'époque de l'invasion des Saxons au 5<sup>e</sup> siècle. Les Bretons de Grande-Bretagne appellèrent à leur secours lors d'une attaque des Calédoniens (habitants de la Haute Ecosse) les pirates saxons qui, au lieu de les aider, les soumièrent et fondèrent l'heptarchie anglo-saxonne des sept royaumes de Kent, Sussex, Wessex, Northumberland, Est-Anglie et Mercie qui, en 827, sous Egberg le Grand, s'unifièrent en un seul royaume : l'Angleterre.

Saint Nérin choisit de se fixer dans notre localité que la tradition définit comme l'un des principaux centres de la religion druidique dans les Gaules. Il aurait également, d'après la toute récente (octobre 1968) publication "Du vieux Chemin au Village" de Yves Le Brigant, de Guerlesquin, évangélisé une partie de cette dernière commune et de Plounévez-Moëdec. Il y mourut au VI<sup>e</sup> siècle.

La deuxième hypothèse donne PLOU - ERIN, peuplade venue d'Irlande. Cette deuxième interprétation nous paraît moins vraisemblable.

De la préhistoire, Plounérin n'a conservé que très peu de vestiges intacts. Monsieur Rouault nous signale avoir retrouvé :

"Sur le flanc de l'un des menés dont la chaîne traverse le territoire de notre commune et situé entre Kéravilin et Traou-an-Dour, un curieux éparpillement de roches parmi lesquelles figure un menhir couché sur le flanc et rompu en trois morceaux. Tout autour de ce menhir, noyées dans un enchevêtrement de bruyères et d'ajoncs, sont disséminées des pierres énormes qui mériteraient une étude particulière, car plusieurs d'entre elles présentent des cavités et des saillies qui ne sont pas dues à l'érosion. Sans craindre de nous tromper, nous pouvons affirmer que l'on se trouve en présence de mégalithes attestant l'existence des hommes à cet endroit à une époque primitive."

Personnellement, nous avons été frappé par l'alignement parfait de séries de roches et de l'équidistance entre elles, par la position debout pointée en l'air, de très nombreuses pierres qui, manifestement, ont été posées de la main de l'homme. Contrairement à l'opinion de M. Rouault, il nous semble possible que les cavités et saillies, malgré leurs sculptures bizarres, soient dues à l'érosion. Nous avons remarqué que, hors de la parcelle en question, il n'y avait dans les alentours aucune roche apparente.

Le menhir couché signalé par M. Rouault mesure six mètres de longueur quatre-vingt centimètres de largeur et soixante-dix centimètres d'épaisseur. Il présente deux grandes cavités en forme de siège près de la tête.

Un tumulus également est visible en bordure du Yar, à proximité du carrefour de la route nationale et du chemin qui relie Guerlesquin à Flestin. Près de Kersalvy, en outre, il existe un dolmen écroulé. A la Clarté, en bordure de la route nationale, existait un menhir et une hache de pierre a été récemment découverte dans les environs.

En 1934, lors d'une rectification de la vieille route qui va de Plounérin à Guerlesquin, on découvrit près de la ferme du Hars-Vian, une sépulture préhistorique gauloise renfermant un vase de terre grossière et des ossements.

M. Le Brigant considère de plus que "l'étang de Plounérin est un ancien site gaulois : un très vieux village, le Paouet, s'est servi de cette nappe d'eau comme protection naturelle".

Nous sommes amené tout naturellement à parler de la "Roche Kirio" cet imposant bloc de pierre de trois cents mètres cubes, qui repose à deux-cent-vingt mètres d'altitude sur le sommet de la colline de Kirio. Ce monolithe fut quelquefois considéré, à tort nous le croyons, comme un monument celtique. Cette roche sculptée par les intempéries, ne porte comme empreinte du travail de l'homme que la croix de fer qui la surmonte et l'échelle de fer scellée dans le roc qui permet de l'escalader.

Après la prise des places fortes vénètes par César et la destruction totale de la flotte vénète par Brutus, en 56 avant Jésus-Christ, les Ocismes, dont la capitale était Vorganium (Notre Carhaix actuel), étant les alliés des Vénètes subirent l'occupation romaine.

Dans notre région, deux bases romaines : Carhaix (Vorganium) dans les terres et, sur la côte, le Yaudet près de Lannion, importante base maritime où des fouilles considérables ont été entreprises ces toutes dernières années. La particularité des voies romaines est leur tracé en ligne droite. En reliant ainsi le Yaudet à Carhaix, la route passe par Plounérin où il en existe des vestiges. Sur la commune de Plounérin, cette voie serait jalonnée du Nord au Sud par les hameaux de

Kerdreal

Ar Chastel, dénommé ainsi sur toutes les cartes, mais localement appelé "le Castellou", déformation certaine de "castellum", forteresse romaine. En effet, à cet endroit, en bordure du Yar, existent des ruines très anciennes d'une grande superficie. De forme rectangulaire, ayant comme dimensions intérieures approximatives cent-cinquante mètres sur vingt mètres, la forteresse est entourée de murs très larges (six mètres environ) d'une hauteur moyenne actuelle de huit mètres. Malheureusement, il ne reste que le bouillage intérieur et des traces de pans de murs, car, pendant des siècles et encore récemment, l'édifice a servi de carrière. Le Yar, qui actuellement le traverse en son milieu, formait un étang de quatre ou cinq hectares qui protégeait la face Sud de la place forte. Le cours d'eau dévié longeait la face Ouest

et une partie de la face Nord par des douves encore très visibles. Il y a une cinquantaine d'années, des pièces romaines furent trouvées dans cette forteresse.

Gravelen, appelé aujourd'hui la "côte jaune", traduction littérale du breton. Nous n'avons jamais compris ce que la couleur désignait dans ce nom, et il serait peut-être osé, ce n'est qu'une interprétation personnelle, de le rapprocher du "véles" latin désignant un fantassin. D'autant plus facilement qu'au sommet de cette côte à 203 mètres d'altitude, dominant toute la région avec vue par temps clair sur la mer, existe une parcelle de plusieurs hectares entièrement close d'un muret en pierre sèche d'une construction à notre connaissance inhabituelle dans notre région. M. Rouault, précédemment cité, nous signale y avoir trouvé personnellement des débris de tuiles et de briques et, à la fin du siècle dernier, M. Guennec crut y avoir découvert un camp romain. Il y existerait, loin de toute habitation, un puits très profond taillé dans le roc.

Saint Junay

Manoir de Kéraez (Ker - ahez, qui ne peut manquer de nous indiquer la ville de Carhaix).

Park - Nevez

Milín ar Mestr

Pont Hire

Une autre voie romaine est reconnue passant par le Vieux Marché, Loguivy-Plougras, la forêt du Beffou. Contrairement à ce qui était admis, M. Le Brigant situe le point d'intersection de cette voie avec la route nationale au lieu dit "Beg-ar-c'hra" et non à "Beg-ar-Menez", autrefois appelé "Menez Croix Jean". On pourrait donc en déduire que la voie romaine passant par Plounérin rejoignait la voie romaine Vieux-Marché - Forêt de Beffou à "Croix Ilies" à un kilomètre environ de "Beg-ar-c'hra".

## LES TEMPLIERS

Le plus ancien document connu concernant la vîe de notre commune est un parchemin de 1182, cité par M. Rouault, dans une charte de <sup>l</sup>Q<sup>u</sup>imper donnée par le duc de Bretagne Conan IX à Frère Guillaume Ferron, religieux du Temple au "Lérachaou" (le Réchou actuel, appelé aussi "An Hospital). C'est l'indiscutable preuve de la présence à cette époque sur la commune de Plounérin.

Cet ordre, militaire et religieux, fut fondé en 1118 par Hugues de Payens et huit autres chevaliers français compagnons de Godefroy de Bouillon. Leur mission était de protéger en Terre Sainte et ailleurs, les pèlerons et plus généralement les voyageurs. Leurs prouesses nous sont contées par l'émission de télévision "Thibault ou les Croisades" et leur accoutrement nous est devenu familier. Des donations innombrables leur permirent de s'établir en de très nombreux endroits en Bretagne.

Ils s'installèrent à Plounérin à une époque où le bourg actuel n'existait pas, à proximité du carrefour des routes suivantes :

- La route orientée Est-Ouest : la route nationale actuelle qui, de Plounévez-Moëdec, rejoignait le Rivinic et le bourg actuel de Plounérin.
- L'ancienne voie gallo-romaine orientée Nord-Sud qui, nous l'avons vu, aboutissait également au Pont Hire.
- L'ancienne voie romaine citée précédemment reliant Lannion à Carhaix par Beg-ar-c'hra, Croix-Ilies, LOguivy-Plougras et la forêt du Beffou.
- Le très vieux chemin cité par Yves Le Brigant "qui reliait le Relecq (en Plounour-Ménez), porte du Léon, à Guerlesquin, porte du Trégor. Il se prolongeait par l'ancienne route de Guerlesquin à Plounérin (la route de Modez) jusqu'à la croix du Rivinic du Recho) sur l'ancienne route de Gui, gamp à Morlaix."

L'ordre des Templiers devint trop riche et trop puissant, financièrement, militairement et politiquement. Le roi de France, Philippe le Bel, désargenté et désireux de s'approprier leur immense richesse, assuré de l'appui du Clergé et des seigneurs, jaloux des privilèges accordés à l'ordre, prit prétexte pour le supprimer des légendes qui couraient sur les moeurs et la conduite immorale des "moines rouges" (Des proverbes en sont restés : Boire comme un templier, jurer comme un templier).

Par lettre du 26 Mai 1307, le roi de France avait engagé le duc de Bretagne à se rendre au Concile convoqué à Tours pour examiner les griefs

formulés contre les Templiers. Le duc y délégua son fils Jean.

Le 15 Octobre 1307, l'ordre fut dissous, les chevaliers qui se trouvaient en France furent arrêtés, torturés et brûlés vifs ; le roi se saisit de leurs biens.

## LES HOSPITALIERS

À Réchou, les Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem, ordre religieux puis militaire ayant beaucoup de ressemblances avec l'ordre des Templiers, prirent leur succession vers 1312, ce qui valut au lieu le nom encore utilisé de "An Hospital".

"Les Hospitaliers", écrit M. Rouault, "reconstruisirent le manoir et la chapelle du Réchou. En effet, les bâtiments qui demeurent sont nettement des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. La chapelle dédiée à Saint Jean a complètement disparu. Cependant, une pierre sculptée a survécu à l'édifice et se trouve au bourg de Plounérin incrustée dans le mur de la propriété de Mlle André, face au chemin du cimetière. Cette pierre à quatre feuilles dans le style du XIV<sup>e</sup> siècle provient de la chapelle des Hospitaliers plutôt que de celle des Templiers. Cette chapelle présentait certainement un gros intérêt archéologique et il faut souhaiter que des fouilles soient entreprises un jour à son emplacement parfaitement situé sur la cadastre. Des pierres tombales ont dû demeurer sous les décombres. Elles portent sans doute des inscriptions propres à nous éclairer sur la personnalité des chevaliers en résidence au Réchou."

La fontaine de Saint Jean où les moines venaient puiser leur eau fut utilisée et entretenue par les habitants du hameau jusqu'à ces dernières années. L'installation d'un bélier lui vaudra l'abandon.

Le Réchou dépendait de la Commanderie de Pont-Melvez et le commandeur appelé localement "Ar Mestr" jouissait d'une dîme, d'un étang, et d'un moulin qui a conservé le nom de "Milin ar Mestr".

### EVECHES ET JURIDICTIONS

L'ancienne paroisse de Plounérin faisait partie de l'évêché de Tréguier.

Avant 1425, Plounérin dépendait de la juridiction de Guingamp, ce qui, étant donné la distance, présentait de nombreux inconvénients. Une grande partie de Plounérin faisait partie du fief de Guerlesquin, propriété de Guillaume de Penhoët, fief rattaché lui-même à la baronnie d'Avaugour et au Comté de Penthièvre.

Le 8 Juin 1425, à la suite de la "supplication de notre cher bien aimé chambellan Jehan, sire de Penhoët, notre amiral, pour eschiver vexation et travail du peuple", le duc Jean V annexe à sa châtellerie de Morlaix qui n'est distante que de trois à quatre lieues les habitants des paroisses sus-nommées (dont Plounérin) et les distrait de celle de Guingamp.

### L. TRINITE

Une autre fondation religieuse de moindre importance, dépendant de l'Abbaye du Relecq, exista à la limite de Plounérin et de Plufur, au hameau de la Trinité. Nous avons précédemment mentionné le prolongement sur Plounérin du vieux chemin reliant le Relecq à Guerlesquin.

Deux chapelles furent construites par les moines, l'une au Manaty, en Plufur, l'autre dédiée à la Sainte Trinité sur Plounérin. Un cimetière entourait cette chapelle. Le chapelain du prieuré résidait au manoir de Convent ar c'huré, dont le nom est demeuré. Il ne reste plus rien de ces édifices. En 1807, après la révolution, sur ordre du préfet, la chapelle en ruines servit à la réparation du vieux presbytère de Plounérin qui se trouvait à l'époque au village de Saint-Junay. Les pierres s'en allèrent à Pjestin pour la construction d'une villa.

Les anciens ont mémoire des fêtes religieuses célébrées à la Trinité. Elles débutaient par une procession de nuit, "Procession mut", procession muette. Il fallait, pour mériter les indulgences du pèlerinage ne pas prononcer une seule parole. Les plaisantins de l'époque s'amusaient cyniquement à faire "manquer" leur pèlerinage aux fidèles. Une ombre sautant du haut d'un talus devant une femme ou un homme timoré et une exclamation de surprise ou de peur

n'était pas retenue, suivie parfois d'un mot grossier, quand ce n'était pas d'un juron, tant le dépit du pèlerin était grand d'avoir failli à son vœu.

### CHATEAU DE BRUILLAC

Du XIIIe au XVIIe siècles, le château de Bruillac, siège d'une seigneurie importante, a joué un grand rôle dans l'histoire locale.

Place forte importante, de forme rectangulaire d'une superficie de cinq à six hectares, Bruillac est entouré de murs imposants construits en pierre sèche d'une largeur de quatre mètres (deux charrettes se croisaient facilement sur le chemin de ronde), d'une hauteur de quatre mètres environ, bordés de fossés profonds. Ces murailles sont actuellement couvertes de bois et broussailles, mais sont partiellement conservées. Deux portes monumentales en plein cintre, commandaient l'entrée du château, l'une à l'Est, l'autre à l'Ouest. Dans l'enceinte, face aux entrées, se dressaient deux tours armées d'un canon qui balayait les allées menant au château. Les personnes âgées se souviennent de la porte Est, démolie il y a une cinquantaine d'années. En nous rendant sur les lieux, nous jouissions à l'avance du plaisir d'admirer et de photographier la porte Ouest, magnifique entrée de pierres de taille. Grande fut notre déception d'apprendre qu'elle a été enlevée il y a deux ans, par un entrepreneur. Quand nos enfants désireront retrouver les traces du vieux passé de leur localité, il leur faudra chercher sur la côte, dans les pierres d'angle, les voûtes des portes ou les cheminées intérieures des villas modernes, les restes éparpillés de nos châteaux, de nos vieux manoirs et de nos chapelles.

Il ne reste du château qu'un colombier, insigne de seigneurie, construit vers 1480 par Jean de Floesquellec. Les murs sont lézardés et couverts de lierre. Une partie s'est éboulée et dans quelques années, l'édifice ne sera plus qu'un amas de pierres.

#### LIGNEE DES BRUILLAC - PLOESQUELLEC

M. Rouault a établi l'ordre de succession des seigneurs de Bruillac. La lignée des De Bruillac a échappé à ses investigations. La seule connue, "Nannie" épousa, vers 1340, Henry de Ploesquellec et fit passer aux mains de l'illustre lignée des Ploesquellec le domaine de Bruillac." Les Ploesquellec seigneurs de Ploesquellec, près de Callac, se disaient issus des comtes de Poher et donc du même sang que les Ducs de Bretagne.

Suivent, mais nous ne ferons que les citer :

- Morice de Ploesquellec, fils aîné de Henry.
- En 1408, Alain, fils aîné de Morice, chambellan du Duc Jean V.
- Ensuite Maurice, fils aîné d'Alain de Ploesquellec, vieux garçon de conduite peu exemplaire. Ses biens furent confisqués en 1423 par le Duc Jean V, puis rendus en 1425, en raison des bons services de son père.
- Henry, frère de Maurice.
- En 1453, Jean de Ploesquellec succède à son père. Il épouse Aliette de Penmarc'h en 1480. Or, en 1489, Anne de Bretagne, âgée de 12 ans, succédait à François II. Jean de Ploesquellec, détrousseur de grand chemin, se met au service du roi de France et trahit sa souveraine. Sur ordre de la Duchesse Anne, il est arrêté le 13 Avril 1489 à Vieux Marché, ainsi que son camarade de ripailles, Guyon le Rouge, seigneur d'Ancremer en Plouigneau. Jugés seulement en 1493, les deux compères furent attachés, une journée entière, à leur propre pilori de Haute Justice, portant au cou l'écriteau "Voleur, menteur, parjure".

La plupart des légendes se rapportant au château de Bruillac nous dépeignent un seigneur "la terreur".

Mme Guézennec, de la gare de Plounérin, dont plusieurs générations de la famille Gallou-Guézennec se sont succédé, depuis 1800, à Bruillac, nous en a raconté quelques-unes :

Le seigneur de Bruillac, se promenant à cheval, surprend un paysan qui coupait de la lande sur son domaine. Le seigneur met pied à terre, se saisit de la faucille du pauvre bonhomme et le décapite. Il ne pourrait s'agir que de notre fameux Jean de Ploesquellec.

La légende suivante, elle aussi, cadre bien avec notre personnage : Les marchands empruntaient l'actuelle route nationale pour se rendre à MORLAIX

et dans le Léon. Un Normand à la bourse bien garnie se rendait à la Foire Haute. Il se fait accoster par le seigneur de Bruillac qui l'invite à passer la nuit chez lui. Enivré par ses hôtes, il se réveille le lendemain matin délesté de son nagot. Il se rend à Morlaix et conte sa mésaventure aux gardes de la merchaussée qui, sur son insistance et avec l'assurance qu'il peut apporter la preuve de la malhonnêteté du seigneur de Bruillac, acceptent de l'accompagner à Plounérin.

Le propriétaire de Bruillac proteste. Il n'a jamais vu cet homme. Il demande aux agents d'arrêter cet imposteur et accepte de prêter serment sur l'Evangile.

Notre malin Normand propose à tous de se rendre dans la chambre, au-dessus du portail d'entrée, où il a passé la nuit. Il descelle une pierre et retire de la cachette son témoin : un morceau de tissu découpé de son habit qui s'ajuste parfaitement à son vêtement. Le seigneur de Bruillac, confondu, est conduit par les gardes à Morlaix.

- Après Jean de Ploesquellec, suit à nouveau un Morice de Ploesquellec.
- Puis Jean de Ploesquellec, qui épouse en 1528, Françoise de Carman, riche héritière des anciens vicomtes de Léon. Son épouse exigea par contrat de mariage que leurs enfants portent le nom et les armes des Carman. C'est la fin de la branche illustre des Ploesquellec.
- Enfin, Charles, puis Morice, tous deux fils de Jean, les derniers Ploesquellec à avoir habité Plounérin.

#### LIGNEE DES DU CHASTEL

- Jean du Chastel, seigneur de Coatangars, acheta le 16 mai 1618 à Charles de Maillé, marquis de Carman, résidant hors de Bretagne, le domaine de Bruillac.

Jean du Chastel appartenait à une famille illustre qui compte un Grand Maître de France sous Charles VII, plusieurs évêques et capitaines célèbres.

- Viennent ensuite Ignace-François et son frère.
- Tanguy du Chastel qui épousa en 1659 Françoise de Kerprigent de Plounérin.
- Leur fils Jacques-Claude.
- Claude-Michel-Mathurin, époux de Brigitte de Muzillac.

- Leur fille Aude-Marie-Jacquette, qui, en 1716, épousa Hugues Humbert comte de la Bédoyère. Restée veuve, elle quitte Plounérin. Ce sera le départ définitif de la famille du Chastel. Les terres sont affermées.

- En 1775, la seigneurie de Bruillac devint la propriété de Messire Joseph-Louis Tréouret, chevalier de l'ordre militaire de N.D. du Mont Carmel et de St Lazare de Jérusalem, comte de Kerstrat, époux de Dame Hyacinthe de Robien.

Lui succède son fils Jean-Hyacinthe Tréouret de Kerstrat. A la révolution, ses biens sont saisis et vendus comme biens nationaux.

#### LES MANOIRS

Des manoirs et demeures des XIVe, XVe, XVIe siècles et XVIIe témoignent de la présence sur la paroisse de Plounérin de très nombreuses familles nobles

- La manoir de Guerveur dépendant de la seigneurie de Bruillac. Pendant les guerres de la Ligue, vers 1590, une complainte nous rapporte que dix-huit hommes de guerre commandés par le seigneur de Bruillac y furent massacrés pendant leur sommeil par les troupes mercenaires de la Fontenelle, campées au château de Trébiant en Trémel. Ces soldats, selon leur profit, combattaient, tantôt pour, tantôt contre la Ligue.

- Le manoir de Kéraz, au bourg de Plounérin, construit en place défensive.

- Dans la série des manoirs les plus importants de Plounérin, nous trouvons le Vétot, appelé aussi la Boulaie, en limite de Lanvellec. C'est une très belle construction du XIVe ou XVe siècle, bien conservée. Au XVIIe, le manoir appartenait au seigneur de la Lande et au XVIIIe siècle, à la famille Cosker. Depuis 1800 environ, il était la propriété de la famille Aurégan-Miroux.

C'est le modèle des ouvrages défensifs de l'époque, construits autour d'une cour carrée et close. La tradition veut que le Vétot, de même que Kergrach, sur le territoire de Lanvellec, à la limite de Plounérin, et de nombreuses autres constructions, furent construits par les Anglais. A moins que ce ne fût pour se protéger des Anglais pendant la guerre de succession de Bretagne, après 1341, entre Charles de Blois, aidé par la France, et Jean de Montfort, soutenu par les Anglais. Ces derniers dévastèrent toute la région qui, appartenant au comté de Penthièvre, resta fidèle à Charles de Blois.

- Nous citerons encore la manoir de Kerdréal, récemment démoli, qui, en 1761, appartenait à Mme de la Bédoyère et dépendait de Bruillac : Kergoat, dépendant de la seigneurie de Lesmoal ; Le manoir de Kerprigent, qui, en 1500, appartenait à Jean du Ferrier, seigneur du Névez ; les manoirs de Kerland, de coëtléon.

- Le manoir de Toul Balaven, auquel se rapporte une légende macabre bien dans le style des légendes bretonnes. Laissons M. Rouault nous la conter

" Au manoir de Toul Balaven, habitait jadis un seigneur qui eut dans sa vie bien des malheurs. L'existence fut pour lui, une suite de déboires, de chagrins, de revers de fortune, de souffrances telles qu'homme n'en avait jamais tant supportées sur cette terre de misères. En un mot, c'était un être accablé par la malédiction divine.

Avec cela malingre et disgracieux.

Notre homme méditait en silence ses mécomptes. Il y voyait, dit-on la tragique revanche de l'immanente justice, car le grand livre du bien et du mal portait à son passif des méfaits monstrueux que la légende ne relate pas, mais qui étaient à coup sûr parmi les plus odieux qui se puissent commettre.

Il méditait donc sur son sort, mais refusait farouchement de céder aux supplications de sa famille et de ses voisins qui l'exhortaient à demander pardon à Dieu de toutes ses fautes devant l'Eglise et devant les hommes.

Le sieur de Toul Balaven se raidissait dans son mépris de la société avec laquelle, chaque jour, un peu plus, il rompait les liens qui l'y unissaient.

Il en vint à ne plus quitter son manoir d'où il avait chassé ses serviteurs. Seul dans une chambre de la demeure de ses pères, il attendait la mort. Non pas avec résignation, comme on pourrait le croire, mais avec joie, avec impatience, car il considérait sa fin comme une ultime victoire sur ses contemporains soucieux, contre son gré, de lui redonner des sentiments conformes à la sage doctrine des hommes de sa condition.

Les moines voisins, ceux du Relecq, qui desservaient la chapelle de la Trinité, ne désespéraient pas de ramener à Dieu cette brebis égarée. Lorsqu'ils apprirent la décision du sieur de Toul Balaven de se retirer du monde, et de mettre fin à ses jours par une claustration définitive, les religieux, précédés par leur Père Prieur, se rendirent au manoir maudit, suivis d'une foule mystique de paysans en prières que les dernières frasques de leur

noble voisin, quoi qu'ils y fussent habitués depuis longtemps, avaient bouleversés d'émotion.

Et la légende rapporte le colloque tragique qui opposa le Prieur de la Trinité à l'emmuré volontaire.

En vain, au travers de la porte fermée, le moins eût-il recours aux pathétiques exhortations. Rien n'y fit, le sieur de Toul Balaven, avec une sadique ironie, demeura dans son entêtement, refusant le secours de la religion et blasphémant le nom du Seigneur au point de repousser par avance une inhumation en terre sainte.

Toul Balaven devint un lieu sacrilège de terreur pour la population de Plounérin. Nul ne passait plus sans se signer en vue du manoir.

Le temps s'écoula. L'homme mourut, et ce fut de nuit qu'on pénétra dans son logis, à la lueur des torches, après avoir creusé dans le courtail voisin une fosse destinée à recevoir sa dépouille.

Longtemps, Toul Balaven resta vide d'habitants, nul ne se souciait de prendre la suite du gentilhomme réprouvé.

Cependant toute chose s'atténua à l'épreuve des ans et un jour vint où un fermier prit possession des lieux déserts.

Et c'est là que se situe le drame de la légende dont on s'étonne qu'une gwerz n'ait pas perdu le souvenir.

Lorsque le fermier au soir de son arrivée à Toul Balaven gravit l'escalier de pierre pour pénétrer dans la chambre de l'étage, il aperçut avec effroi, dans l'encoignure de la pièce, à même le plancher, un crâne... un crâne humain parcheminé, grimaçant...

D'où venait-il ? A quel trépassé avait-il appartenu ? Tout le monde l'ignorait. Le paysan le prit, avec la déférence des gens de la campagne pour les reliques, l'enveloppa dans un mouchoir et s'en fut au bourg le déposer dans l'ossuaire qui, à l'époque, flanquait l'église paroissiale.

Sa surprise ne fut pas profonde lorsque de retour à sa ferme, il retrouva à l'endroit même où il l'avait aperçu la veille .... Le crâne.

Tous les voisins accoururent, hommes, femmes et enfants. Les hommes seuls eurent le courage de gravir les marches de pierre pour contempler de leurs yeux la présence du chef mystérieux.

Le conseil des anciens décida qu'il fallait, une fois encore, transporter au cimetière la récalcitrante relique. Ce fut fait sur le champ par

un groupe d'hommes à l'âme bien trempée.

Le lendemain ..... le crâne avait repris sa place dans l'angle de la chambre haute. Alors une vieille femme rapporta en chevrotant ce qu'elle savait du sieur de Toul Balaven et dit bien haut sa conviction que le crâne voyageur était celui de l'homme damné qui ne fut pas inhumé en terre sainte.

Et depuis lors, le crâne demeura dans son coin de prédilection, personne n'osant plus y porter la main.

Nous avons voulu le voir un jour, avec le malin désir de provoquer à notre tour la légende.

Nous arrivions trop tard. Huit jours plus tôt le fermier qui habitait ces lieux, excédé par la macabre présence, l'avait envoyé rouler parmi les cailloux, sur le pavé de la cour, où nous eûmes le loisir d'en contempler les débris.

La légende était morte à son tour, mais nous avons voulu que son thème soit ici conservé.

N. B. Nous pensons que, dans nos légendes, il y a toujours une part de vérité, si minime soit-elle. Celle que nous avons rapportée s'explique sans peine. Il est possible que le seigneur de Toul Balaven ait existé. Il est possible aussi qu'il ait rompu avec la foi de ses pères comme avec le reste du monde et qu'il soit vraiment mort d'inanition après une grève de la faim, seul, dans l'ombre de la chambre haute.

Quant au mystère du crâne, nous l'imaginons sans peine. Il y eut jadis un cimetière autour de la chapelle de la Trinité, proche de Toul Balaven et le sol en est toujours farci d'ossements humains quoiqu'il y eut, un jour, translation de reliques de la Trinité au cimetière du bourg. Quelque mauvais plaisant, gêné sans doute par la venue d'un fermier à Toul Balaven, eut l'idée saugrenue de l'en chasser en prélevant crâne sur crâne dans le champ de repos de la Trinité. C'est là l'explication plausible de cette légende.

#### MANOIR DE LESMOAL

Autre seigneurie très importante, la Haute Justice de Lesmoal possède une chapelle privée et un colombier seigneurial l'un des mieux conservés et des plus beaux de la région. Son diamètre à la base est extérieurement de 8, 50 m et intérieurement de 6 m. Les murs, d'une hauteur de sept mètres, ne sont pas d'aplomb et le diamètre va en diminuant vers le haut. La voûte, reposant sur une corniche en seillie sur le mur pour empêcher les déprédateurs de pénétrer à l'intérieur, est en pierres de taille. Sa paroi intérieure est lisse et à l'extérieur elle forme des marches. Un trou central de un mètre environ de diamètre permet l'entrée des pigeons. Ce trou est protégé de la pluie par un dôme de pierre posé sur cinq piliers. Nous avons compté à l'intérieur près de cinq cents trous où nidifiaient les pigeons ; la porte d'entrée est surmontée des armoiries de Lesmoal.

En 1591, pendant les guerres de la Ligue, Maurice de Meur, seigneur de Lesmoal, collecta la rançon de quatre mille écus exigés pour la libération de son ami François de Gozabriand, du parti du roi, capturé par les soldats de la Ligue et emprisonné au château de Nantes. Il se rendit au manoir de Kersenant, en Ploumilliau, avec l'argent, mais une indiscretion permit au seigneur de Coatrédez, appartenant à la Ligue, de se saisir de la rançon et de la person ne de De Meur qui, à son tour, emprisonné à Morlaix, dut verser une rançon de deux mille écus pour se libérer.

En 1500, propriété des De Meur, Lesmoal appartenait en 1789 à la très ancienne famille de Kersauzon, d'origine anglaise, comme son nom l'ir dique (sauzon, pluriel breton qui signifie anglais) dont le berceau se situe au château de Kersauzon en Plougouven. A la révolution, le manoir et la métairie de Lesmoal furent saisis et vendus comme biens nationaux.

Ils devinrent après 1800 et jusqu'à 1960 la propriété de la famille Aurégan qui fit construire, il y a un siècle environ, à proximité des bâtiments anciens une belle maison bourgeoise appelée Manoir, identique à une autre construction, propriété de la même famille, située en ville de Guerlesquin.

#### MANOIR DE KERIGONAN

L'histoire de Lesmoal semble mêlée à l'histoire du manoir voisin de Kérigonan. Il y eut, en effet, des alliances entre les familles de Meur, de Kersuzon, et de Quélen. M. Le Baron de Saizieu, propriétaire actuel du manoir de Kérigonan, vient de racheter, en 1969, les vieux bâtiments et la ferme de Lesmoal. - Le manoir de Kérigonan appartint autrefois au vicomte.

Manoir très ancien, Kérigonan avait sa chapelle privée, encore actuellement conservée. Mais son importance dans l'histoire locale date de la présence de Mme la Comtesse Stéphanie Le Corgne de Launay, née de Quélen.

Elle fit construire en 1852-53, au bourg de Plounérin, un établissement tenu par les Soeurs du Saint-Esprit, destiné à l'éducation des jeunes filles. Abandonné pendant plusieurs années, il fut repris vers 1935 par les religieuses de Porzampark en Ploñnévez Moëdec qui le transformèrent en maison de repos.

Mme Le Corgne construisit à Kérigonan une nouvelle chapelle, consacré au Coeur Immaculé de Marie, le 18 Septembre 1865, et vers 1870 un château important qui brûla entièrement en une nuit vers 1890. Les causes de l'incendie n'ont jamais été éclaircies. Ce château et la chapelle, en ruines, ont été démolies et les pierres enlevées en 1963-64.

#### L'EGLISE ACTUELLE

"An Itron Corgne", comme l'appellent encore les vieilles personnes de la commune, utilisa sa fortune, son temps et ses capacités à la direction des affaires sociales, municipales et surtout paroissiales de la commune. Un bois de quatre hectares où les coupes étaient réservées aux familles les plus déshéritées a conservé la dénomination de "Coat an Alusonno", bois des aumônes. A cette époque, en région de sol ingrat, les paysans avec les charges de familles nombreuses et de fernages élevés, étaient pauvres et malheureux.

La Comtesse entreprit vers 1870 de remplacer l'église du XVe siècle, en très mauvais état par une belle église moderne, avec "un clocher plus haut que les clochers des communes avoisinantes." Soutenue par le conseil municipal présidé par Ignace Le Goff, et aidée par l'abbé Scolan, puis l'abbé Le Troadec, recteurs, Mme Le Corgne fit accepter un projet de G. Lageat, architecte des

monuments à Lannion. Commencé en 1864, l'édifice fut achevé fin 1878 par l'entreprise Even de Morlaix. Les pierres furent extraites des carrières du Golen et de Voaswen en Pounérin.

La participation financière de Mme Le Corgne s'élève à 15 000 F, Une souscription dans la paroisse totalisa la somme de 11 733 F, plus un grand nombre de "journées" bénévoles évaluées à 7 784 F sur la base du tarif suivant qui nous laisse rêveurs :

Grande voiture ou charrette	2, 50	la journée
Petite voiture ou charrette	2, 00	"
Cheval	1, 50	
Homme	1, 50	
Adulte	1, 00	
Adolescent	0, 50	

Le remplacement d'un monument très ancien auquel se rattachent tant de souvenirs, tant de joies et tant de peines, d'un monument qui, par ses armoiries, ses tombeaux, ses inscriptions, ses places d'honneur, constituait un document sculpté de l'histoire de la paroisse, par une construction moderne, vaste, peut-être un peu prétentieuse, souleva, des décennies plus tard, des critiques trop acides pour être sincères. La construction est belle, la perfection du travail de la pierre force notre admiration. Un tel ouvrage, rare à une époque aussi récente, constitue pour les générations à venir le témoignage de foi de toute une paroisse, et mérite le lourd sacrifice que les municipalités, pourtant composées en majorité de non-pratiquants, consentent à son entretien.

Plutôt que de nous engager dans une polémique vaine, réservons notre amour des vieilles pierres et consacrons le respect de l'héritage matériel et spirituel qui nous a été légué, à la conservation des si nombreux ouvrages et vestiges qui risquent chaque année de disparaître : nos manoirs déjà énumérés, NOS VIEILLES CHAPELLES, NOS CROIX.

#### LES CHAPELLES

Nous ne ferons qu'énumérer, en les situant, les chapelles aujourd'hui disparues :

- L'église ancienne du bourg dont nous venons de parler
- L'église ancienne de Saint-Junay. Le village de ce nom aurait été autrefois le centre de la paroisse. L'existence du "Vieux Presbytère "

datant de 1600 en est la preuve. Le presbytère actuel, au bourg ne fut construit qu'en 1863.

- La chapelle Saint Jean du Réchou, déjà mentionnée. Une deuxième chapelle dédiée à Saint Jean aurait existé juste à côté de la chapelle de Saint Jean.

- La chapelle de la Trinité, précédemment citée.

- La chapelle du manoir de Kerland, consacrée à N. D. des Neiges.

Son emplacement est encore visible.

#### LES CHAPELLES EXISTANT ACTUELLEMENT

- Les chapelles privées du château de Kérigonan et du manoir de Lesmoal.

- La chapelle de N.D. de Bon Voyage, en bordure de la route nationale. Datant du XVIIe siècle, elle dépendait de la seigneurie de Bruillac et était le lieu d'inhumation de ses châtelains.

- La chapelle de N.D. de la Clarté, de construction récente. Sa fontaine était réputée pour guérir les maladies des yeux.

- La chapelle de Kirio, construite en 1879, ne présente que peu d'intérêt. L'eau de la fontaine guérissait les furoncles. Les malades s'y rendaient en pèlerinage. (La fête de Kirio est célébrée le jeudi de l'Ascension qui correspond à la poussée des furoncles de printemps.) Pour obtenir la guérison, ils devaient jeter dans la fontaine une poignée de vieux clous de chevaux et boire de l'eau.

Dès sa construction, la chapelle de Kirio fut le sujet d'un désaccord entre le recteur de Pounérin et le propriétaire de la chapelle qui désirait s'attribuer une partie des offrandes. L'accord n'ayant pas été conclu, le propriétaire fit appel lors de l'inauguration au pasteur protestant d'Uzel en Trénel.

#### LES CROIX

La Croix Marig, entre le bourg et le village de Saint-Junay porte les inscriptions :

F F par I FUSTEC et MARIE FUSTEC cy tuée AN 1773

Une chanson que nous avons enregistrée raconte la triste histoire de la jeune Marig. La jeune fille aimait Pierrig qu'elle avait accompagné à de nombreux pardons. Son père, mécontent de ce choix, lui interdit d'aller au

rendez-vous que les jeunes gens s'étaient fixé au pardon de "Sant Laerans" en Plouégat Moysan et demande au ciel, si sa fille lui désobéit, de la "brûler du haut en bas". Marig hésite entre l'obéissance à son père et la promesse faite à Pierrig. Son amour est le plus fort. Mais à peine a-t-elle quitté la maison que le ciel se couvre brusquement, un violent orage éclate. Un éclair plus vif : la jeune fille en prières est foudroyée. Le père, accablé de remords fait construire à l'endroit du drame une croix Le "Kroaz Marig"

- La croix de la Trinité, figurant aussi une descente de croix.

- La croix du Réchou et de très nombreuses autres croix en granit dans les villages ou aux carrefours des chemins témoignent de la piété de nos arrière-grands-parents.

#### L'ABBE PASTOL, PRETRE REFRACTAIRE

A la veille de la Révolution, le recteur de Plounérin, en place depuis 1773, était l'abbé Pierre, Louis, Pastol. Cet homme jouissait d'un grand crédit auprès de ses fidèles et même les révolutionnaires de la commune entretenaient avec lui des relations amicales. Mais la révolution se prépare, les diligences propagent à leur passage les nouvelles fraîches de la capitale. Les Etats généraux sont convoqués et l'abbé Pastol se rend à Saint Brieux le 20/IV/89 pour assister aux délibérations de son ordre. Les paroissiens de Plounérin, pendant ce temps, rédigent les cahiers de doléances.

Lentement, Plounérin est gagné aux idées nouvelles qui sont nées de la révolution. Le 14 Juillet 1790, la Fête de la Fédération provoque la rupture des relations entre la municipalité et l'abbé Pastol ; ce dernier refuse de participer à la manifestation populaire, qui a cependant lieu, ponctuée de l'ovation : "Vive l'Assemblée législative".

Quand fut décrétée la constitution civile du clergé, le recteur de Plounérin manifeste son hostilité au nouveau régime et refuse de se présenter pour prêter serment civique devant le conseil municipal. Déchu, il quitte le presbytère sans que les autorités aient besoin d'avoir recours à la force.

Monsieur Rouault nous raconte la suite de son aventure :

"La paroisse devait demeurer deux ans sans desservant.

Sans desservant officiel, s'entend, car si l'abbé Pastol évacua le presbytère, ce fut pour se réfugier à Kérignonan, en compagnie de l'abbé Charles Le Guillou, recteur de Lanvellec et d'un abbé Le Cam. Il continua dans sa retraite d'exercer clandestinement son ministère.

Toutefois, l'effervescence gagnait du terrain. La délation s'en mêlait. Le district apprend un jour l'activité des "ci devant prêtres" et Yves Richard, secrétaire de mairie, est invité, le 26 Mai 1792, à dresser un rapport de leurs agissements. Ceci explique assez l'état d'esprit de la population et montre bien son attachement à son pasteur, puisque pendant deux ans celui-ci aura pu se cacher sans être dénoncé, même par ses adversaires politiques qui n'étaient pas sans connaître son lieu de résidence.

D'ailleurs le maire intervient en conciliation près du district. Il s'entretient pour obtenir que les trois prêtres soient ménagés. Sollicités à nouveau de se soumettre, ceux-ci refusent de rentrer dans la légalité.

Toutefois, ils prennent, par écrit, le 10 Septembre 1792, l'engagement de quitter la commune et de se réfugier à Jersey dès qu'un navire leur sera signalé, en partance de Ferros ou du Port Blanc. La présence à Kérignonan de l'abbé Pastol est cependant encore certaine le 30 Mai 1793. L'abbé Le Guillou avait entre temps pris la fuite et était passé en Angleterre où il mourut le 21 Mars 1797.

Ce qu'est devenu l'abbé Pastol ? Nous n'avons pas pu le découvrir, mais nous savons qu'il fut déporté conformément au décret du 26 Août 1792 et que ses biens furent placés sous séquestre.

L'attitude de l'abbé Pastol valut au sieur du Leslay et à sa femme, Marie-Françoise de Quélen, d'être poursuivis et incarcérés à Lannion. Ils furent traduits par ordonnance du "directeur" du jury devant le juge de paix de Loguivy-Plougras, saisi exceptionnellement de la procédure. Sans doute était-ce là une manière élégante de classer l'affaire et de ne pas heurter les sentiments de la population en sauvegardant malgré tout les apparences, car le 30 ventôse de l'an VII, les inculpés se voyaient acquittés.

L'ABBE LE JEUNE - CITOYEN-CURE

Le 11 Octobre 1792, après deux années sans prêtre, la paroisse de Plounérin a un nouveau recteur, l'Abbé Le Jeune, agréé par le district, qui prête serment devant le conseil municipal. Il restera à Plounérin jusqu'en 1801.

Le presbytère et l'église sont en ruines. Dans un rapport, la municipalité informe le district que les objets nécessaires au culte ont disparu. Le 8 janvier 1792, le maire, Plougouven, est autorisé "à vendre ou échanger au profit de la commune, avec tel orfèvre qu'il jugera à propos, une mauvaise boîte, une clochette et quatre anneaux, le tout d'argent." Ce sont, d'après les déclarations de la mairie, les derniers vestiges du trésor paroissial. Laissons M. Rouault nous conter la suite :

"Mais la municipalité de Plounérin avait un sens aigu de la propriété et le district connaissant la mentalité de ses ressortissants délégua sur place les 4 et 7 novembre 1792, un commissaire qui, en vertu de la loi du 10 Septembre de la même année n'autorisant "dans chaque église qu'une croix d'argent avec manche de même, et un encensoir avec la navette d'argent", confisca et dirigea sur le dépôt du directoire de Lannion, une croix de procession, un encensoir en argent, le tout d'une valeur de 882 livres, 7 sols, 2 deniers.

Le commissaire fut discret dans son enquête et raisonnable dans ses prélèvements, puisque, le 7 mai 1794, devant les besoins de la nation en métaux précieux, une seconde réquisition est faite à Plounérin, qui porte sur "trois calices, deux petits ciboires, un ostensor, une boîte pour les saintes huiles, deux petits ciboires, deux petites couronnes et une coquille", qui furent estimés 695 livres, 3 sols, 9 deniers.

Les malheurs de l'église paroissiale ne s'arrêtèrent pas là. Jacques Le Ménager, commissaire délégué par l'administration du district de Lannion revint les 16 et 19 Octobre 1794 et plaça sous séquestre le mobilier et les ornements religieux d'une valeur de 1046 livres, 11 sols. De plus, il fit abattre, en sa présence, toutes les croix de la paroisse et ordonna le transfert des statues pouvant être utilisées comme bois à feu à l'atelier de salpêtre de Porzampark en Plouvévez-Moëdec.

Messire Le Jeune, recteur constitutionnel ne semble pas avoir réagi contre ces mesures révolutionnaires qui n'étaient pas toutes commandées par l'intérêt supérieur du pays.

Il se préoccupe autant, sinon plus, d'administration communale que du salut des âmes. Nous le voyons assumer la charge de procureur de la Commune et présider à ce titre les délibérations du conseil. Au prône de la grand'messe, il commente les décisions de la municipalité et du district. Le citoyen-curé méritait le titre qu'il se donnait.

Mais le procureur en soutane en eut vite assez, semble-t-il, de gérer les affaires de la localité. Trouva-t-il excessives les exigences du pouvoir civil, ou bien les habitants ne lui donnèrent-ils pas les satisfactions qu'il escomptait ? Toujours est-il qu'il démissionna de ses fonctions de procureur dans lesquelles lui succéda Jean Labellec.

Et peut-être même quitta-t-il la commune puisque le presbytère est loué en septembre 1794 à un particulier moyennant un fermage annuel de cinquante et une livres.

LES BIENS NATIONAUX

A l'époque des troubles de la révolution, la plupart des seigneurs de Plounérin, craignant des violences de la part des fermiers qui souvent vivaient dans la misère, sur un sol ingrat, avec la charge de familles nombreuses et des fermages élevés, quittèrent. Mais les soucis des paysans sont trop nombreux et leur travail trop accaparant pour qu'ils se mêlent de révolution, espérant seulement que le nouveau régime leur apporte un peu plus de justice et de bien être. Rudes comme le sol qu'ils travaillent, ils réprouvent cependant les violences commises et le nouvel ordre ne leur apportant rien d'immédiat qui modifie leurs conditions de vie, ils seront déçus et accepteront avec joie l'instauration de l'Empire.

Mais pour faire face à un besoin pressant d'argent, l'Assemblée Constituante, sous l'instigation de l'évêque d'Autun, Talleyrand, déclara biens nationaux les biens du clergé en avril 1790. Puis les biens des émigrés subirent le même sort après les décrets des 27 Juillet 1792, 28 Mars 1793 et 25 Brumaire an III. M. Rouault a retrouvé la liste de ces biens vendus à Plounérin.

Biens du clergé

- La chapelle de la Trinité et ses dépendances qui ne trouvèrent pas preneur.

- Le moulin du Rôchou, ou du Maître-Milin ar Mestr (du nom du Grand Maître de l'Ordre de Malte qui en était propriétaire) fut acquis le 15/XI/1807 par Thomas Pierre Meunier.

- Deux pièces de terre appelées Prat et Parc an Tachenou, dépendant de la fabrique de Ploumérin furent adjudgées le 27 Thermidor an III à Nicolas Yves de Lannion.

#### Biens des émigrés

##### Propriétés de la famille de Tréouret de Kerstrat

- Le lieu de Kertanguy, expertisé les 26 et 27 Germinal an II fut adjudgé le 8 messidor de la même année à un citoyen Nicolas, pour la somme de 5 730 F sur mise à prix de 3 780 F.

- Le moulin de Bruillac et le conuenant de Castellou-Bourdonnec expertisé le 15 thermidor an IV, fut adjudgé le 19 du même mois à Alain Le Dissez moyennant 4 572 F

- Le conuenant de Mesmeur trouva, le 27 Vendémiaire an VIII, deux propriétaires, Le Roux et Le Péron qui versèrent 516 F sur mise à prix de 505, 60 F

##### Propriétés d'Etienne-Marie du Parc, capitaine de cavalerie :

- Le moulin de Toulguidou, expertisé le 3 Germinal an II, et adjudgé le 1 Prairial 2 050 F à Joseph le Binahet, sur mise à prix de 1903 F.

##### Propriétés de François-Denis de Kersauzon-Vieux Châtel.

- Le manoir et métairie de Lesmoal Favet, expertisé les 4 et 5 Thermid. an IV et vendus le 12 du même mois à Aimable Alexandre Le Roy, 17 679, 60 F.

- Le moulin de Lesmoal, le Moulin Neuf quoiqu'il ait déjà cent années d'existence, et toujours désigné aujourd'hui le Moulin neuf, expertisé le 13 Thermidor an IV et adjudgé le 18 du même mois à Richard Lucas pour la somme de 5 495 F.

##### Propriétés de la famille Kérignonan-aîné.

- Le moulin de Kérignonan, expertisé les 15, 16 et 17 fructidor an VI, et vendu le 24 Novôse an VII à François Marie Collinet 35 100 F sur mise à prix de 4 140 F

##### Propriétés de la famille de Meur de Kérignonan.

- Le moulin de Coat ar Rouz, expertisé le 4 germinal an II, adjudgé 1 120 F le 1 Prairial an II à Louis Le Carpentier sur mise à prix de 1 027 F

## DEMOGRAPHIE

Comme dans toutes les communes rurales de l'intérieur, en un siècle, le volume de la population de Ploumérin a considérablement diminué.

Vers 1860, dans "Les Côtes du Nord", Benjamin Jolivet note 1788 h, et en 1864, Pol de Courcy dans son "Itinéraire de Rennes à Brest et à St Malo" indique 1697 H.

Mieux que de longs commentaires, les graphiques

N° 1 de la variation de la population de 1906 à 1968

et N° 2 des variations entre 1921 et 1968 par tranches d'âges (de 0 à 20 ans, de 20 à 55 ans, de plus de 55 ans.) parlent aux yeux.

DE 1906 à 1926, la courbe générale est très légèrement fléchissante. La population tombe de 1530 à 1426, soit en pourcentage, 0, 35 % de diminution par an.

De 1926 à 1936, période pendant laquelle le chiffre des décès vient équilibrer le chiffre des naissances en nette régression (cf tabl. N° 5) la chute est spectaculaire. La population passe de 1426 à 1182, ce qui représente 1, 75 % par an de diminution. La courbe bleue du graphique N° 2 nous confirme l'exode massif des moins de 20 ans. Les jeunes, dès la fin des études primaires ou à l'âge de 15-16 ans, vont rejoindre à Paris, un frère aîné ou un autre parent, et les jeunes ménages, n'ayant plus de place au pays s'en vont chercher dans la capitale le travail qui leur permettra de subsister.

De 1936 à 1954, la pente de la courbe générale est moins accentuée. La population passe de 1182 à 1016, ce qui correspond à une diminution de 0,80.

De 1954 à 1968, nous assistons au départ massif des plus de 20 ans, c'est à dire des jeunes ménages. L'âge du départ est retardé par la prolongation des études. Le pôle d'attraction est toujours Paris, mais aussi quelques grandes villes de province, Rennes par exemple, où, grâce souvent aux compatriotes déjà en place, ces jeunes gens trouvent des emplois subalternes dans les hôpitaux, les administrations et l'industrie. La population descend de 1076 à 785, soit une baisse importante de 1, 6 % par an.

Par contre, pour la tranche des plus de 55 ans, la courbe est légèrement ascendante de 1921 à 1954, avec une remontée frappante de 1954 à 1968 due à la prolongation de la vie humaine, mais aussi au retour de nombreux expatriés qui nous prouvent l'attachement du Breton à sa terre natale.

Du point de vue économique, les courbes bleue et rouge du tableau N° 2 constituent l'arrêt de mort de notre commune, vidée de sa moelle et destinée à ne devenir qu'une zone de retraite et un cimetière.

La déformation des pyramides des âges des pages suivantes nous en donne la confirmation.

- 1921 nous présente une pyramide parfaitement constituée avec cependant un creux dans la tranche des hommes de 20 à 45 ans, provoqué par la tragique hécatombe de la Grande Guerre où 81 Plounérinais ont laissé leur vie, soit le tiers des hommes en pleine force de l'âge, sans compter les invalides. La base de la pyramide est très large gonflée même par le grand nombre des naissances qui a suivi la guerre.

- En 1936, la pyramide est encore bien équilibrée. Remarquons cependant, surtout du côté masculin, le vide significatif dans les tranches de 15 à 30 ans, alors que cette période correspond à la base très large des 0 à 15 ans de la pyramide de 1921.

Les pyramides se déforment ensuite :

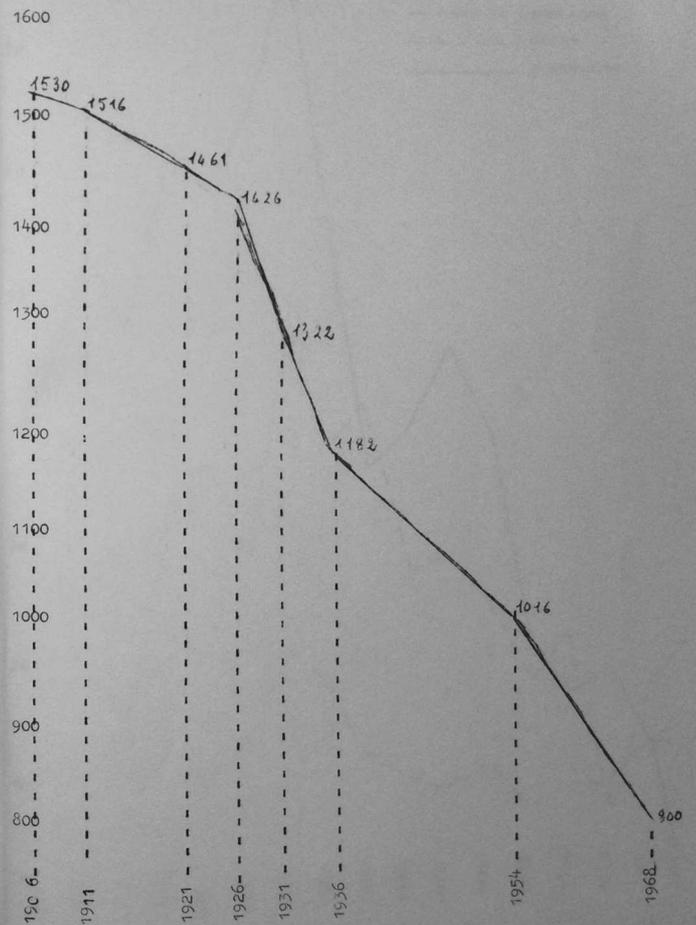
- Celle de 1954 devient cylindrique (441 inactifs sur 1011 H)  
- et 1968 enfante un monstre sans membre, sans tronc, avec une tête énorme.

- Au dessus de 60 ans, pour les années 1936, 1954 et 1968, nous remarquons le net déséquilibre entre les hommes et les femmes au profit de ces dernières.

En 1968, la population se répartit entre la campagne (490 h) et les deux agglomérations du bourg (203 H) et de la gare, dont la moitié se situe sur la commune de Plufur (96 habitants pour Plounérin)

COURBE DE LA POPULATION DE 1906 A 1968

(N° 1)



80

70

60

50

40

30

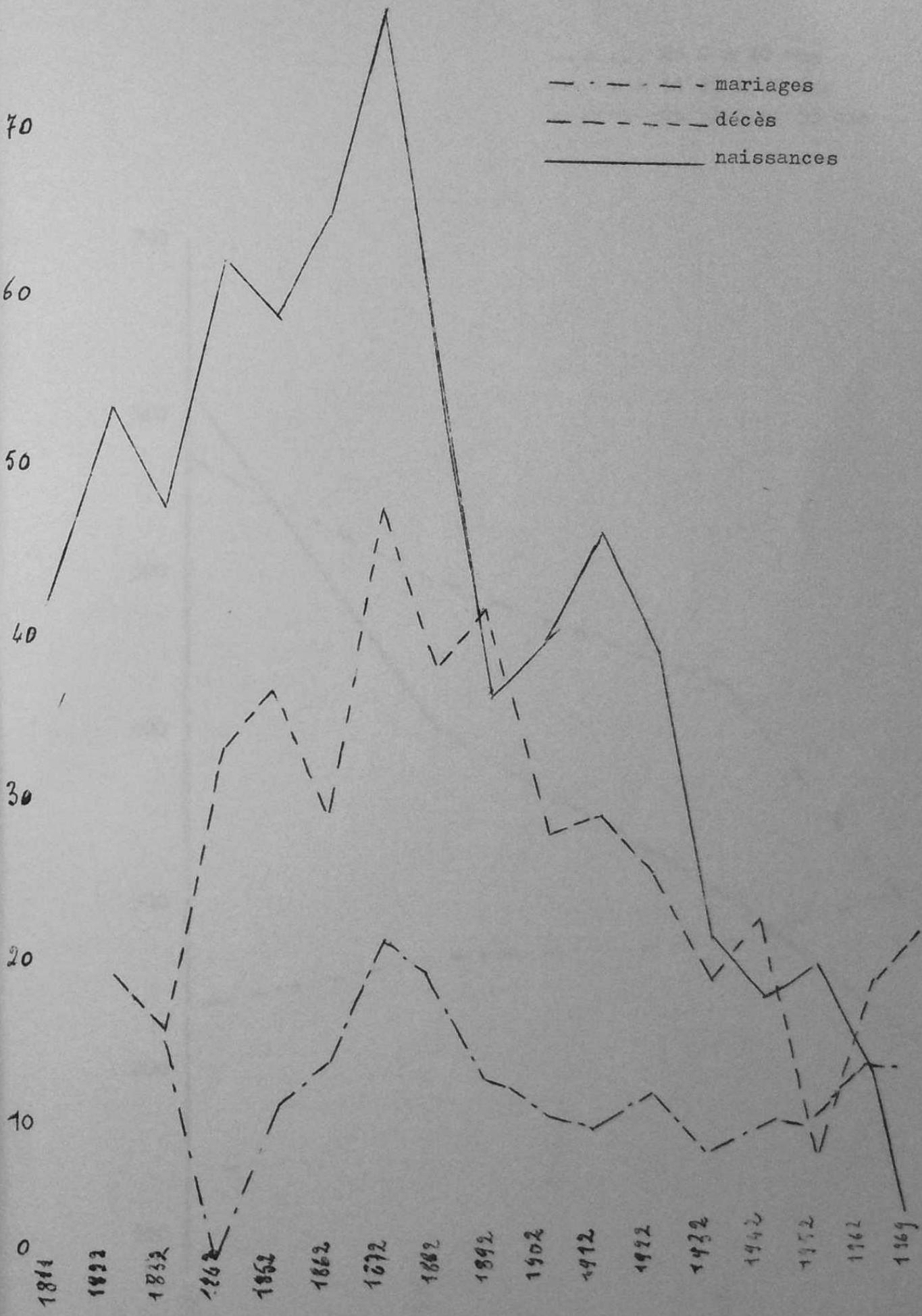
20

10

0

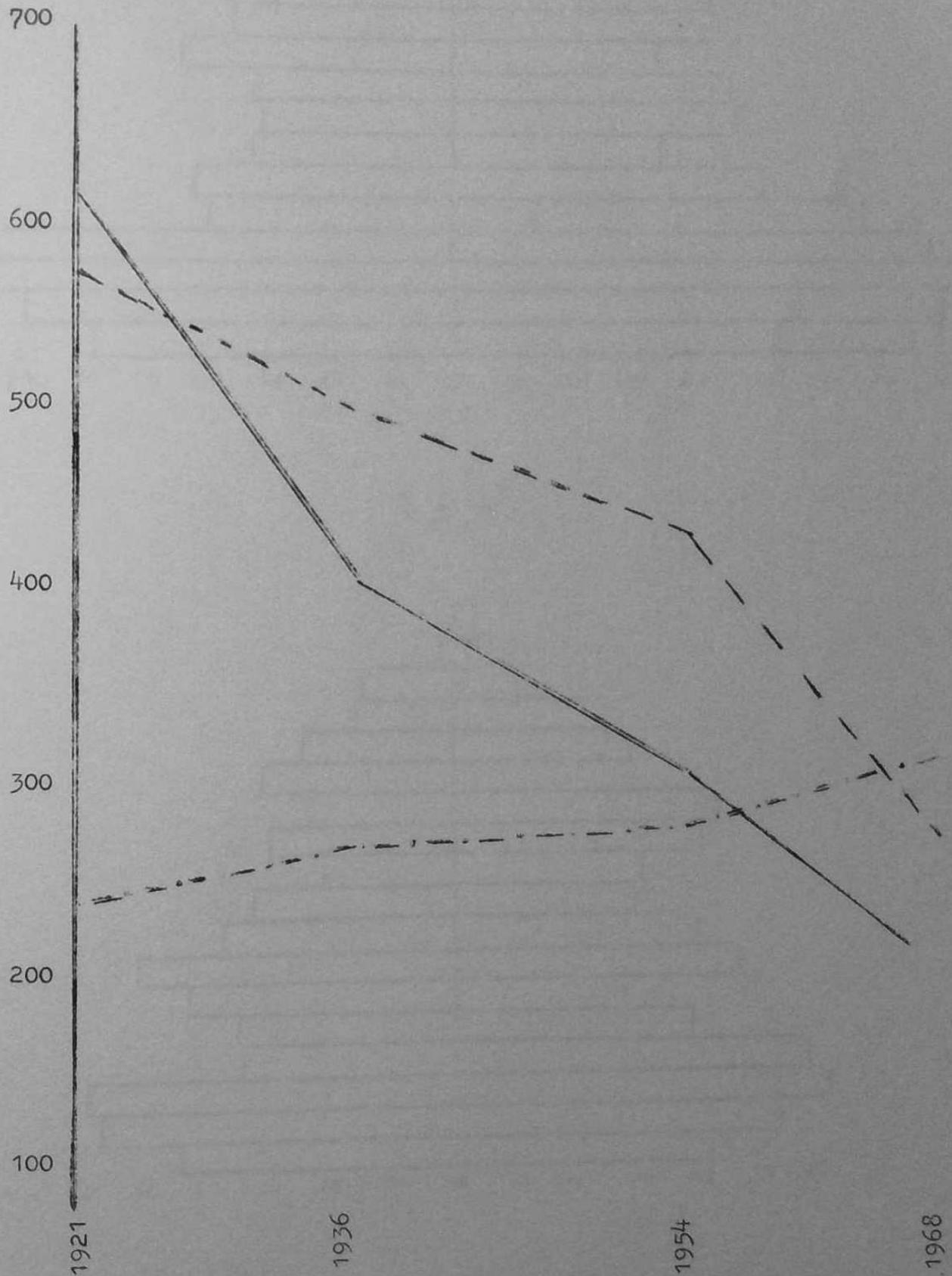
- - - mariages  
- - - décès  
— naissances

1814 1822 1832 1842 1852 1862 1872 1882 1892 1902 1912 1922 1932 1942 1952 1962 1969



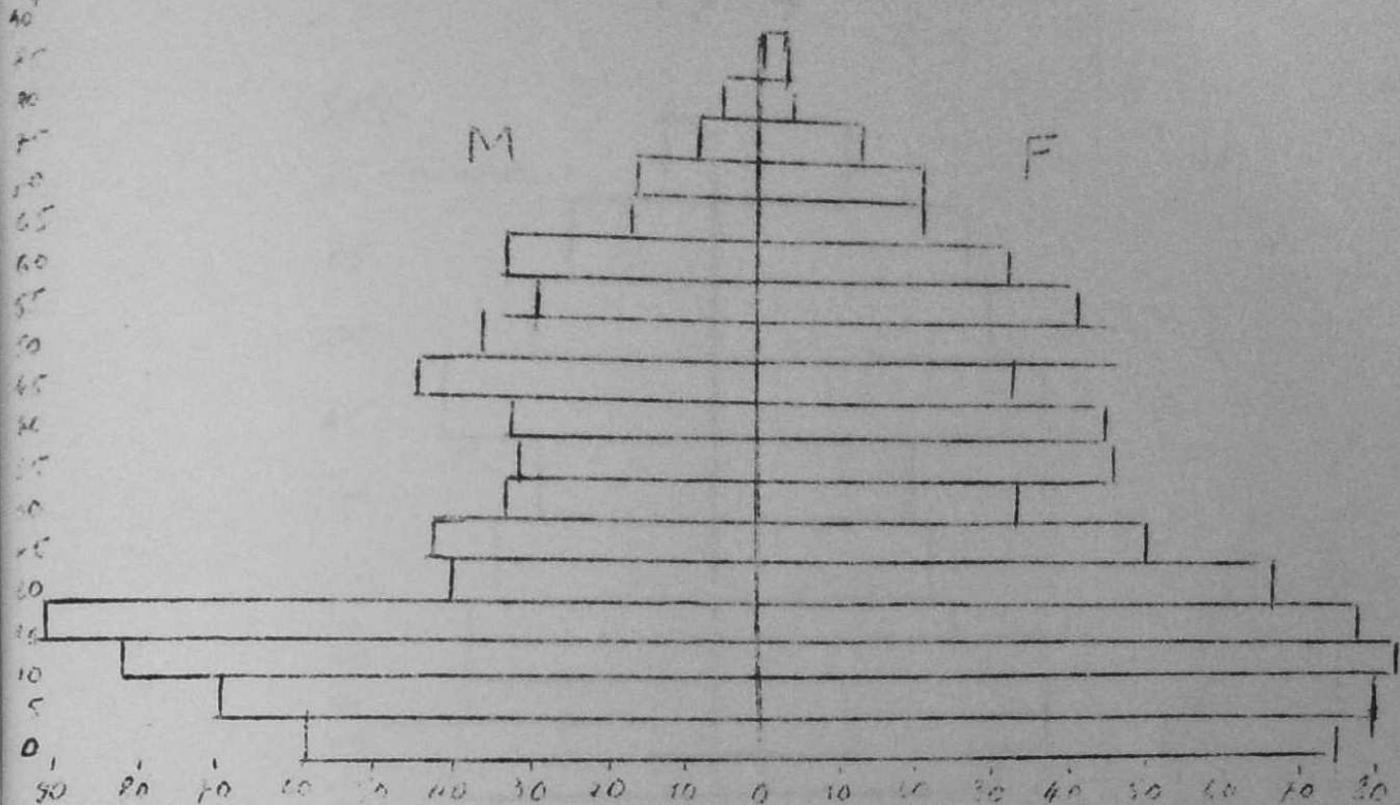
Variations de la population de 1921 à 1968  
Par tranches d'âges

..... de 0 à 20 ans  
- - - - - de 20 à 55 ans  
- · - · - de plus de 55 ans

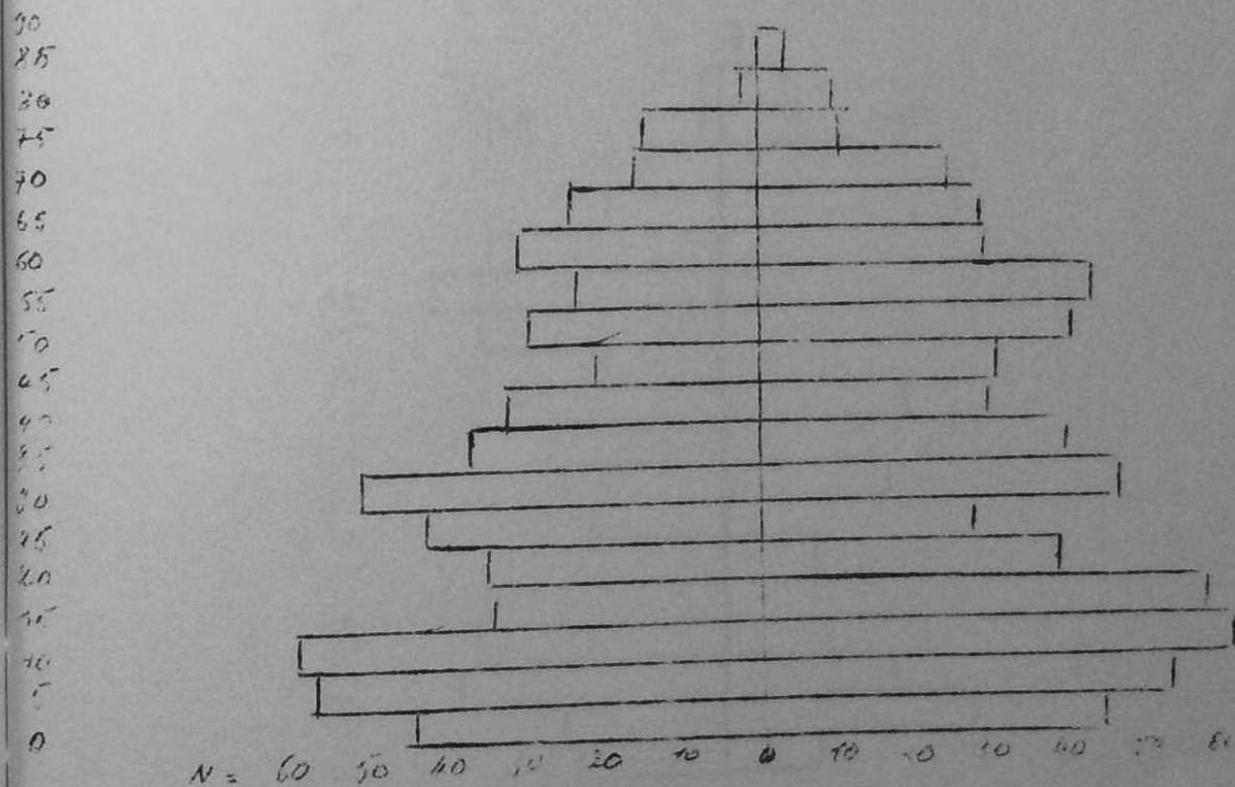


1921

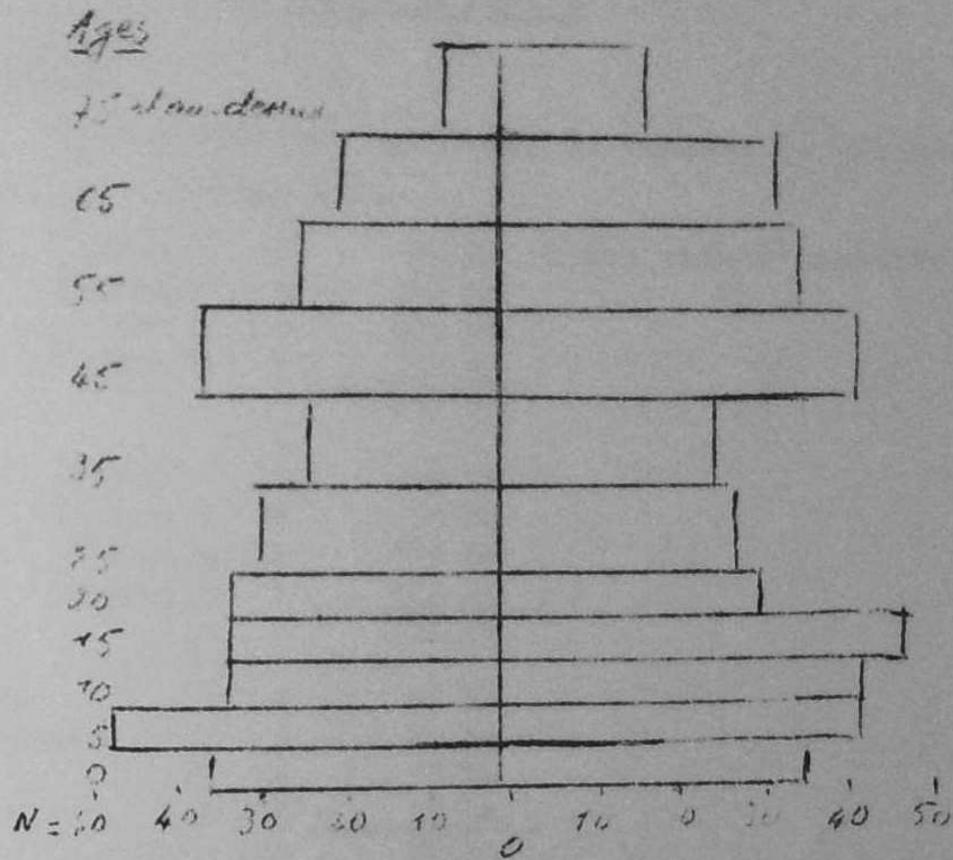
Age



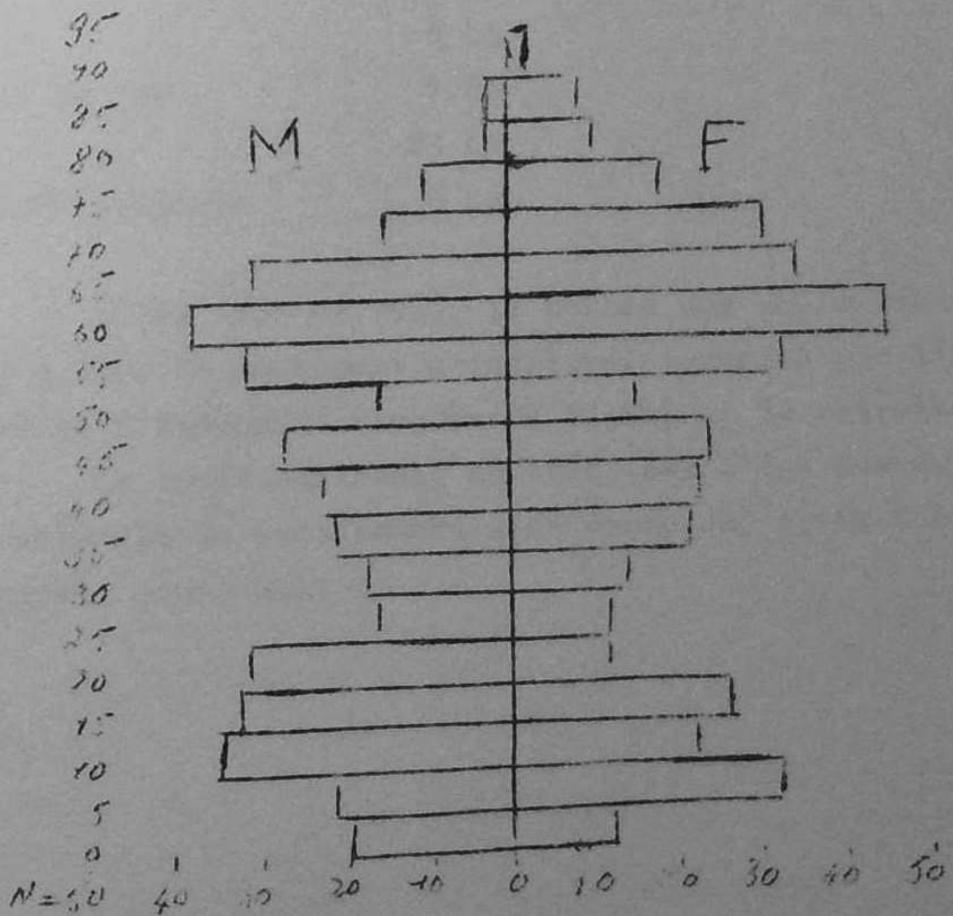
1936



1954



1968



## E C O N O M I E

### AGRICULTURE

Essentiellement agricole, la commune de Plounérin couvre 2 518 Ha répartis au cadastre en :

Terres	classe 1	:	77 Ha	d'une valeur locative de F	115, 00
	classe 2	:	246 Ha		85, 00 F
	classe 3	:	609 Ha		65, 00
	classe 4	:	334 Ha		35, 00
			<hr/>		
			1266 Ha		
Prés	classe 1	:	14 Ha		85, 00 F
	classe 2	:	52 Ha		60, 00
	classe 3	:	164 Ha		40, 00
	classe 4	:	122 Ha		25, 00
			<hr/>		
			352 Ha		
Vergers		:	22 ha		100, 00
Bois classe	1	:	25 ha		45, 00
	2	:	15 ha		16, 00
	3	:	57 ha		3, 00
			<hr/>		
			97 ha		
Landes classe	1	:	654 ha		5, 00
	2	:	47 ha		3, 00
			<hr/>		
			701 ha		
Etang			17 ha		70, 00
Jardins			8 ha		130, 00
Chemins de fer			7 ha		115, 00
Sols			23 ha		
Propriété publique			6 ha		

Entre 1954 et 1968, le nombre des exploitations agricoles est passé de 200 à 120. Ce mouvement s'accélère, favorisé par l'octroi aux vieux cultivateurs de l'indemnité viagère de départ et de retraite.

Le trait saillant, en 1968, est l'âge des exploitants agricoles. La ventilation du recensement nous donne 125 chefs d'exploitation dont l'âge se répartit comme suit :

- moins de 30 ans	8
- de 30 à 40 ans	16
- de 40 à 50 ans	31
- de 50 à 60 ans	28
- plus de 60 ans	42

Depuis la dernière guerre, le type d'exploitation a beaucoup évolué.

- Avant 1945, et sans grand changement depuis la révolution, nous comptons environ 250 exploitations très petites composées en moyenne de 5 ha de terres labourées en polyculture et trois ha de landes et friches. La main d'oeuvre est très abondante et supplée au manque d'équipement. Le rendement financier est nul et les fermiers ont beaucoup de mal à joindre les deux bouts. Ils vivent exclusivement de leurs produits et le peu de marchandises à vendre sert au paiement du fermage relativement élevé. La situation des propriétaires exploitants est meilleure.

- En 1968, les exploitations se sont agrandies et spécialisées. La moyenne passe de 5 ha de terres à 15 ha de terres labourables. La main d'oeuvre est rare et chaque exploitation est tenue par un ménage. Un tracteur diesel, de moyenne puissance, dans chaque exploitation, a remplacé le cheval (en 1970 il ne reste dans la commune que 8 chevaux). Pour les gros travaux, foin, moisson, il est fait appel à un entrepreneur de travaux agricoles de la commune qui dispose de 3 tracteurs avec tous les engins et deux moissonneuses-batteuses.

Six cultivateurs ont formé une C U M A et utilisent en commun une moissonneuse-batteuse, une presse-ramasseuse, un épandeur d'engrais et un semoir. Malheureusement, même avec un nombre aussi réduit d'adhérents, des difficultés surgissent au sujet de la disponibilité du matériel, de la conduite et de l'entretien.

#### Productions

En 15 ans, le cheptel a doublé et l'élevage occupe les deux tiers des surfaces labourables. Il y a en moyenne une vache, en général de race normande, par hectare (il y a quelques frisonnes également) dont la production de lait varie de 1000 à 6000 litres par an. Ce sont les extrêmes, la production moyenne se situant aux alentours de 2 500 à 3000 litres par an. Le lait est la ressource immédiate et régulière des exploitations. Sur la base de 0, 425 F prix payé à la production, cela nous donne par vache et par an un revenu de 1275, 00 F. Arrondissons à 1000. Sur cette base, il serait possible de calculer en réservant la vente des veaux, et l'amélioration des bâtiments et du matériel, et aux amortissements, le cheptel et la surface labourée minima nécessaires pour qu'une exploitation soit viable.

Les autres productions sont accessoires : environ 20 % des exploitations font du porc et deux élevages de poulets existent sur la commune.

La production de froment est en nette régression au profit des céréales secondaires : orge, avoine, et un peu de maïs cultivées en vue d'une utilisation dans l'exploitation pour l'alimentation du bétail.

Il en est de même des pommes de terre et des betteraves.

#### L'Habitat rural

L'amélioration de l'habitat rural est intimement liée au problème de la propriété foncière. A Floué, 50 % environ des exploitants sont propriétaires. Le logement, très précaire, il y a vingt ans, est en nette et rapide amélioration chez les exploitants propriétaires. L'électrification de la commune est terminée depuis plusieurs années. L'eau courante, par des installations individuelles, a soulagé le ménage d'une corvée pénible. Le confort s'améliore. On trouve un congélateur, un réfrigérateur, une machine à laver le linge, une télévision et divers appareils ménagers dans la plupart des maisons. Le chauffage, inexistant il y a quelques années, fait son apparition. Le combustible encore le plus utilisé est le bois que l'on récolte sur place et en provenance des arrasements de talus, mais le mazout, en stock pour le tracteur, est utilisé de plus en plus. Le chauffage central devrait se vulgariser dans les prochaines années ainsi que les installations sanitaires inexistantes. Chaque ferme possède une voiture, la première achetée d'occasion, mais en général remplacée par un véhicule neuf, du type commercial, servant aux besoins de l'exploitation.

Les chemins sont en bon état, étroits mais goudronnés et on ne peut que féliciter du très gros effort entrepris depuis une dizaine d'années.

Les problèmes de gestion, primordiaux pour l'avenir de l'agriculture commencent à être abordés. Trois ou quatre cultivateurs tiennent une comptabilité.

#### COMMERCE, ARTISANAT

La régression du commerce local suit la courbe de la démographie. Il existe encore au bourg, et à la gare, une dizaine de cafés et commerces d'alimentation. L'épouse exploite le commerce et le mari exerce une autre profession. De plus, nous avons :

Au bourg, un restaurant réputé pour sa bonne table.

Et à la gare, un commerce de gros et de demi-gros de vins, cidres et combustibles employant une quinzaine de personnes. C'est la seule affaire

commerciale privée employant de la main d'oeuvre.

Toujours à la gare, un important dépôt de la coopérative de Landerneau avec huit employés, sur environ 4 000 mètres carrés de magasins et de silos modernes d'une capacité de 35 000 quintaux.

Parmi les 26 Artisans, on dénombre : Deux mécaniciens auto, et un mécanicien agricole, une quinzaine d'artisans du bâtiment, surtout des maçons se groupant pour travailler en équipes.

Les carrières de Bruillac, près de la gare, ont pris un récent essor. Quatorze ouvriers, dont 10 Portugais, y travaillent actuellement à l'extraction et à la taille de granit gris pour le bâtiment.

Au bourg, une maison de repos, agréée par la sécurité sociale, tenue par les Filles du Sacré-Coeur de Jésus et de Maris, accueille en permanence de 20 à 30 convalescents.

Dans la période qui a suivi la mise en service le 25 Avril 1865, de la voie Paris-Brest, et jusqu'à 1930, la gare de Plounérin était un important centre de trafic marchandises et voyageurs. Elle desservait les communes avoisinantes (Plufur, Trémel, Lanvellec, Flouégat-Moysan, Loguivy-Plougras) mais aussi les centres de Guerlesquin et de Piestin les Grèves. Son trafic n'a fait que décroître et se limite actuellement à une réception de 7000 tonnes environ de marchandises dont la moitié est constituée par des engrais destinés à la coopérative, le reste par du charbon et de la paille. Le trafic voyageurs peut être considéré comme nul.

#### TENDANCES POLITIQUES

La tendance politique est nettement à gauche. C'est l'une des caractéristiques des régions pauvres qu'un changement de régime ne peut en aucune manière défavoriser et qui espèrent toujours qu'une petite partie des promesses électorales en leur faveur sera tenue.

Il faut cependant faire une distinction entre les élections législatives et cantonales dans lesquelles les candidats de gauche et extrême-gauche enlèvent les deux tiers des suffrages, et les élections communales où la couleur politique s'estompé devant la compétence et la serviabilité des candidats.

Aux législatives de 1906, le comte de Rosambo, candidat de droite, recueille 126 voix et son adversaire politique Hémoury Jules, 172, résultat confirmé par les législatives de 1910, où le comte de Rosambo, député sortant,

totalise 140 voix alors que son adversaire, le Docteur Even, en recueille 171, Soisbault, pharmacien, 40 et Le Belguet, employé S N C F o voix. Les législatives de 1945 nous donnent les résultats suivants :

- Communistes	283
- S F I O	129
- MRP	128
Liste de M. Pléven	93

Et le même année, les élections au Conseil général donnent :

- Famel SFIO	186
- Ropars - Centre	82
- Trémel - Communiste	226

Les législatives de 1968 donnent :

- Le Guern U DR	49
- Bourdelles-député sortant, groupe Pléven, en rapport constant avec la municipalité	152
- Hamon - Communiste	227
- Le Doré	31
- Henry	5

Au premier tour des élections présidentielles de 1969, obtiennent :

- M. Deferre	14
- Ducastel	3
- Duclos	218
- Krivine	6
- Foher	83
- Pompidou	107
- Rocard	20

Aux élections cantonales de 1970, recueillent :

- Carluer, vétérinaire sans étiquette - Centre	147
- Le Jeune communiste, conseiller-sortant	301

M. Carluer est pourtant bien connu dans la commune et professionnellement très apprécié, mais M. Le Jeune, par son amabilité et son dévouement, a su acquérir la confiance de la majorité des électeurs.

Depuis la dernière guerre, le conseil municipal, présidé par M. Lestic, SFIO, et depuis 1959, par M. Albert Lahellec, cultivateur modéré, est à tendance majoritaire socialo-communiste, plus quelques modérés. Tous furent élus en 1965, sur la même liste.

#### RELIGION ET LANGUE

Le sentiment qui résume les rapports entre les paroissiens de Plounérim et la religion catholique est l'indifférence. Les pratiquants sont peu nombreux, en général des personnes âgées. Il n'y a pourtant pas d'hostilité puisque le pasteur est chaleureusement accueilli dans presque tous les foyers, et que les familles sont demeurées fidèles aux sacrements : baptême, confirmation, et première communion, mariage et à l'enterrement religieux.

Les deux seules fêtes qui attirent la grande affluence ne sont pas des fêtes liturgiques, mais sont la Toussaint qui prouve le respect du Breton envers ses morts, et la fête des Rameaux, où rares sont les familles non présentes à la bénédiction du buis qui sera ensuite réparti entre les bâtiments et les champs.

Un tout petit îlot de protestants existe en limite de Trémel, à proximité de l'association baptiste d'Uzel dirigée par un pasteur protestant.

La langue la plus utilisée est le breton du Trégor, mais le français est de plus en plus parlé.

Il existe deux écoles primaires sur la commune, l'une au bourg, avec un effectif de 46 élèves, et une à la gare avec un effectif de 26 élèves.

#### AVENIR DE PLOUNERIN

Bien desservi par la voie de chemin de fer Paris-Brest, et par la route nationale N° 12, prochainement transformée en autoroute, Plounérim peut-il du point de vue industriel et commercial, prétendre à un développement important ? Il serait utopique de l'espérer.

Cependant les carrières de Bruillac prévoient employer, d'ici un an, une vingtaine d'ouvriers, pour atteindre, dans quatre ou cinq ans, un effectif de 50 à 70, dont une forte proportion de main d'oeuvre étrangère.

La maison de repos pourrait également envisager une extension considérable. Pour atteindre ce but, il lui faudrait construire, opération qui serait facilitée par des subventions importantes.

Le magnifique étang de près de 30 Ha, seul plan d'eau en bordure de la R N 12, entre Rennes et Brest, attirerait de très nombreux promeneurs et

vacanciers, s'il était aménagé, même sommairement, avec transformation des accès et des abords, réservation d'une baignade, et la possibilité qu'il offre de pratiquer la voile et la pêche.

#### AGRICULTURE

En ce qui concerne l'agriculture, l'évolution constatée dans notre étude précédente doit se poursuivre. En éliminant les exploitants ayant plus de 50 ans et en estimant que la venue de jeunes équilibrera le départ des moins de 50 ans, le tableau des âges des agriculteurs en 1968 nous conduit à prévoir pour 1980 environ 50 exploitations remembrées, de 30 Ha de terres labourables en moyenne, tenues checuine, par un ménage, ou ce qui serait peut-être souhaitable, mais difficile à réaliser, des exploitations de 60 à 70 Ha gérées par deux ménages. Cette association pose un problème humain auquel nos cultivateurs actuels sont mal préparés, mais que les jeunes mieux formés par les cours agricoles, sauront peut-être résoudre d'ici une vingtaine d'années.

#### LA FORÊT

La vocation forestière de notre commune est évidente. Landes, friches, taillis, marais couvrent actuellement plus de 1000 ha, tandis que les reboisements, tous récents, en résineux occupent moins de 100 Ha.

Et pourtant les possibilités sont très grandes grâce aux plants exotiques parfaitement acclimatés, épicéa de Sitka, sapin de Douglas, mélèze du Japon etc... Un climat océanique, à distance suffisante de la mer pour que les arbres ne souffrent pas de l'air marin, une période de végétation plus longue que dans les terres à l'intérieur, permet sur Plounérim des rendements intéressants de 10 à 20 M<sup>3</sup> par ha/an de bois d'excellente qualité. En comparaison, les pinèdes de Sologne fournissent des rendements de 5 M<sup>3</sup> ha/an, et le pin maritime dans les Landes ainsi que les pins des pays nordiques donne dans les meilleures conditions de 7 à 8 M<sup>3</sup> par ha/an. Nous pourrions par conséquent obtenir une production double dans des qualités de bois de plus grande valeur.

L'expérimentation est faite et les résultats très encourageants devraient inciter les propriétaires à reboiser.

Les obstacles sont de deux ordres :

- Psychologiques : La forêt est considérée comme un placement à trop long terme, ne fournissant de revenus qu'à la 10e génération ! C'était vrai quand il fallait conserver des hêtres ou des chênes jusqu'à l'âge de 150 ans ou plus. C'est faux actuellement puisqu'il est possible en sol forestier convenable de récolter des épicéas de Sitka, des mélèzes au bout de 40 ans.

Le manque d'information pourrait être comblé grâce au concours de la presse, par des réunions de vulgarisation, avec la participation des administrations des organismes spécialisés. Un tel programme cadre parfaitement avec la campagne nationale d'antipollution pour l'année 1970.

- Financiers : Un reboisement paraît exiger des investissements importants. Or les avantages financiers et fiscaux sont très intéressants : dégrèvement d'impôt foncier pendant 30 ans, ce qui représente un capital considérable.

- Aides financières de l'Etat de différentes sortes ; fournitures gratuites des plants ; prêts pouvant atteindre 80 % du montant des travaux, remboursables en trente ans à un taux net et dégressif de 0,25 % ; des subventions (sans remboursement) de 40 % des travaux pour des superficies reboisées de plus de 10 Ha.

Il fut déjà question, en 1950, de choisir Flounérin comme témoin de reboisement et il serait peut-être souhaitable d'y renouveler l'expérience de Saint Nicolas du Pélen, qui a abouti à un échec, en évitant l'écueil du groupement forestier en faveur duquel les propriétaires doivent se démettre de leurs terrains pour acquérir en compensation des parts dans le groupement constitué.

Il nous semble que la bonne formule soit la constitution d'une "union" ou coopérative dont le rôle se limiterait à la réalisation rationnelle et économique des reboisements, des dégagements et des éclaircies, chaque propriétaire conservant son titre de propriété, à condition que cet organisme puisse bénéficier des mêmes avantages financiers que le groupement.

L'avenir du bois, matériau noble, est assuré et on prévoit pour les années à venir une pénurie mondiale de pâte à papier.

Du point de vue démographique, la conséquence d'un reboisement intensif serait heureuse... Il est reconnu qu'un hectare de bois bien cultivé exige chaque année plus de main d'œuvre qu'un hectare de blé.

## CONCLUSION

Le délai qui nous était imparti (de Noël 1969 à Pâques 1970) était très court. Aussi l'analyse que nous présentons du passé récent et de l'avenir de Flounérin, se réduit à une esquisse. Souhaitons que notre travail intéresse et stimule d'autres bonnes volontés qui compléteront notre étude. Ce sera notre meilleure récompense.

=====

Faint, illegible text visible on the left side of the page, possibly bleed-through from the reverse side.



